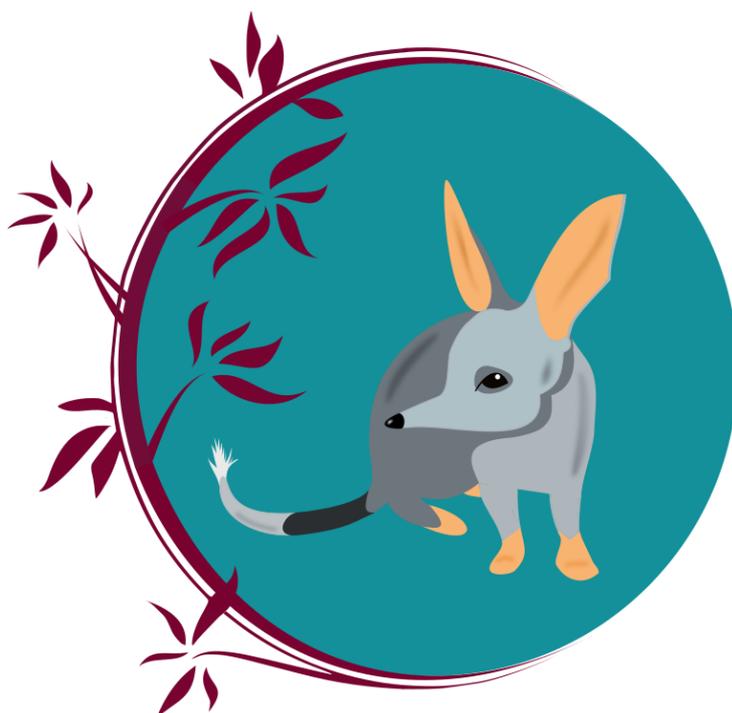


# Bilan Financier

## Association des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon



**BDE Bilby**

Du 28 mars 2019 au 26 mars 2020



Alexandre Marthe - Trésorier  
Geoffrey Gros Lambert - Vice-trésorier  
Mandat Bilby (2019-2020)



Ce dossier rend compte de l'activité financière de l'Association des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon au cours du mandat du BDE Bilby, du 28 mars 2019 au 26 mars 2020.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Trésorerie générale</b>	<b>4</b>
2.1	Patrimoine . . . . .	4
2.2	Prévisionnel . . . . .	4
2.3	Recettes principales . . . . .	5
2.4	Évènements . . . . .	5
2.5	Frais de fonctionnement . . . . .	6
2.6	Clubs . . . . .	7
2.7	Divers . . . . .	8
2.8	Autre . . . . .	8
2.9	Bilan . . . . .	9
<b>3</b>	<b>Vice-trésorerie (Foyer, K-Fêt)</b>	<b>10</b>
3.1	Dépenses . . . . .	10
3.2	Recettes . . . . .	11
3.3	Patrimoine : ressources bancaires et stocks . . . . .	12
3.4	Bilan . . . . .	12
3.5	Ardoises . . . . .	13
3.6	Difficultés financières . . . . .	14



# 1 Fonctionnement

Organisation de la Trésorerie du mandat Bilby :

- **Trésorerie générale** : assurée par le trésorier Alexandre Marthe.  
Gestion de l'ensemble des comptes de l'association.
- **Vice-trésorerie** : assurée par le vice-trésorier Geoffrey Gros Lambert.  
Gestion des comptes du Foyer et de la K-Fêt (clubs de catégorie 1, voir article 9<sup>ter</sup> des statuts de l'AEENSL et article 4 du règlement intérieur).  
Gestion des ardoises.

Conformément à l'article 9 alinéa 3 des statuts de l'AEENSL, le patrimoine financier de l'association a été entièrement et exclusivement géré par la Trésorerie au cours du mandat Bilby.

**Bureau restreint (BR)** Le poste de trésorier·ère était inclus dans le BR du BDE, ce qui n'était pas le cas du poste de vice-trésorier·ère. Étant donné les missions en charge de la vice-trésorerie, relativement indépendantes du fonctionnement général de l'association, nous n'avons pas trouvé lieu de l'inclure au BR.

**Comptes bancaires** L'AEENSL est titulaire de deux comptes bancaires à la Société Générale, dont les RIB sont donnés ci-dessous. Le compte AEENSL BDE est géré par la trésorerie, le compte AEENSL Foyer par la vice-trésorerie.

## AEENSL BDE

Titulaire du compte : AEENSL BDE  
Banque : 30003  
Code guichet : 02002  
Numéro de compte : 00037280985  
Clé RIB : 71  
Domiciliation :  
SG Lyon Gerland (02002)  
237 rue Marcel Mérieux  
69007 LYON  
IBAN : FR76 3000 3020 0200 0372 8098 571  
Code B.I.C. : SOGEFRPP

## AEENSL Foyer

Titulaire du compte : AEENSL FOYER  
Banque : 30003  
Code guichet : 02002  
Numéro de compte : 00037280993  
Clé RIB : 47  
Domiciliation :  
SG Lyon Gerland (02002)  
237 rue Marcel Mérieux  
69007 LYON  
IBAN : FR76 3000 3020 0200 0372 8099 347  
Code B.I.C. : SOGEFRPP

**Pour l'avenir** La Trésorerie du mandat Bilby étant constitué des seuls deux postes de trésorier·ère et vice-trésorier·ère, cela a amené quelques difficultés au niveau de la charge de travail. Nous pensons que le pôle trésorerie du BDE devrait être constitué de 3 postes, à définir à la convenance du mandat en exercice.



## 2 Trésorerie générale

Ce bilan fait état de l'ensemble des activités ayant eu lieu durant le mandat Bilby, du 01 avril 2019 au 23 mars 2020, ainsi que des transactions en rapport avec ce mandat mais n'ayant pas encore été effectuées. Seules les activités liées au Foyer et à la K-fêt ne seront pas mentionnées dans cette partie car gérées par la Vice-trésorerie. Il est bien évidemment possible d'obtenir plus de précisions sur certains chiffres sur demande au trésorier Bilby à [alexandre.marthe@ens-lyon.fr](mailto:alexandre.marthe@ens-lyon.fr).

**Important :** Des incohérences ont été relevées dans les comptes et n'ont pas encore été corrigées. Les chiffres apparaissant ici sont susceptibles de varier légèrement d'ici l'AGO. Une nouvelle version sera soumise à l'ouverture de l'assemblée avec le détails des corrections. Certaines précisions seront aussi sûrement ajoutées.

### 2.1 Patrimoine

Il est difficile d'établir et d'estimer avec précision l'intégralité du patrimoine du BDE du fait de la quantité de biens à prendre en compte. Les chiffres ci-dessous correspondant aux Goodies et matériel sont des approximations faites à partir des dépenses et des stocks observés. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, le BDE possède aussi un grand stock de nourriture, boisson, décorations... en réserve ainsi que beaucoup de matériel servant au fonctionnement de ses différents locaux (Festive, Foyer et K-fêt, local BDE). Certaines données du début de mandat étant inconnues, certaines cases ne pouvaient pas être remplies (ici notées par un ?).

	01 avril 2019	23 mars 2020	Différence
Compte en banque	20 002,10 €	50 617,05 €	+ 30 614,95 €
Coffre (liquide)	2 350 €	1 500 €	- 850 €
Goodies	?	10 000 €	?
Matériel de club	?	?	5 000 €

Tableau 1 – Évolution du patrimoine au cours du mandat

**Commentaire** Cette différence importante au niveau du solde du compte en banque est principalement dûe à deux facteurs : l'arrivée de la subvention du mandat Quokka le 1er avril, date du début du mandat Bilby, et le début des pré-inscriptions du WEI 2020. Les chiffres seront détaillés par la suite.

### 2.2 Prévisionnel

Un prévisionnel avait été voté durant le premier Conseil d'Administration de l'AEENSL. Celui-ci est découpé en plusieurs parties :

- Les rentrées principales d'argent, constituées de la subvention annuelle de l'ENS, des adhésions et des partenariats
- Les évènements
- Les clubs (hors subventions exceptionnelles)
- Les frais de fonctionnements : reprographie, banque, assurance...
- Le reste : tout ce qui ne rentre pas dans les catégories précédentes.



Chaque partie est subdivisée en sous parties qui seront détaillées dans les sections correspondantes.

<b>Subvention</b>	14 950 €	32,5%
<b>Adhésions</b>	28 000 €	60,9%
<b>Partenariats</b>	3 000 €	6,6%
<b>Total</b>	45 950 €	

Tableau 2 – Prévisionnel des recettes principales

<b>Évènements</b>	21 100 €	46,8%
<b>Fonctionnement</b>	10 000 €	22,2%
<b>Clubs</b>	13 000 €	28,9%
<b>Divers</b>	950 €	2,1 %
<b>Total</b>	45 050 €	

Tableau 3 – Prévisionnel des dépenses principales

**Commentaire** Ces prévisionnels sont en très grande partie inspirés de ceux des années précédentes et des conseils du trésorier sortant. Pour les dépenses, notamment pour les évènements, il s'agit du déficit à ne surtout pas dépasser, sauf circonstances particulière le demandant. En effet, les variations arrivent très rapidement à l'ordre de plusieurs milliers d'euros à cause des énormes sommes concernées et des incertitudes et le BDE ne peut se permettre d'avoir un déficit aussi conséquent.

## 2.3 Recettes principales

	<b>Prévisionnel</b>	<b>Réel</b>	<b>Différence</b>
<b>Subvention</b>	14 950 €	14 750 €	- 200 €
<b>Adhésions</b>	28 000 €	28 402,95 €	+ 402,95 €
<b>Partenariats</b>	3 000 €	2 512 €	- 488 €
<b>Total</b>	45 950 €	45 664,95 €	- 285,05 €

Tableau 4 – Bilan des recettes principales

**Remarque** Les subventions ont baissé de 200€ suite à une demande de notre part. Il s'agit du montant approximatif des subventions qui été redistribuées aux clubs qui se sont séparés de l'AEENSL pour former le Bureau Ludique.

## 2.4 Évènements

Cette section fait le bilan de l'ensemble des évènements organisés par le BDE. Les soirées hebdomadaires, les brunchs et autres évènements réguliers sont regroupés dans la section "évènements récurrents". Les dépenses n'étant souvent pas destinées à un évènement en particulier et la réutilisation des stocks étant monnaie courante, il était inconcevable



de faire des bilans pour chacun de ces évènements. Un problème important rencontré par la Trésorerie pendant le mandat a été le manque d'informations sur les quantités bières consommées sur chaque festive. Ce problème explique que certaines cases ne peuvent être remplies et qu'il est très compliqué d'expliquer certains bénéfices ou déficits.

	Prévisionnel	Réel	Différence
<b>Garden Party</b>	1 000 €	884 €	+ 116 €
<b>Admissibles</b>	1 000 €	871,48 €	+ 402,95 €
<b>Intégration</b>	3 000 €	?	?
<b>WEI</b>	10 000 €	10 873,72 €	- 873,72
<b>Interdeps</b>	300 €	0 €	+ 300 €
<b>Repas de Noël</b>	1 000 €	448,50 €	+ 551,50 €
<b>Gala</b>	1 500 €	-3 355 €	+ 4 866 €
<b>Soirée Post Partiel</b>	300 €	?	?
<b>Interludes</b>	1 000 €	0 €	+ 1 000 €
<b>Halloween</b>	1 000 €	?	?
<b>Évènements récurrents</b>	1 000 €	?	?
<b>Total</b>	21 100 €	17 331,61 €	+ 3 768,40 €

Tableau 5 – Bilan des évènements

**Garden Party** Toutes les transactions de la Garden Party 2019 sont passées par le compte du BDE car la Fédération des associations était en pleine passation. La Trésorerie était quand même gérée par le comité et le BDE a suivi le bilan voté en CA de la Fédération pour effectuer les transactions. La différence avec le prévisionnel est due à une erreur dans ce bilan.

**Intégration** Les chiffres exacts ne sont pas connus mais un déficit est sûrement à considérer puisque sur le déficit prévu, 1 000 € réservés au Week End du Jardin n'ont finalement pas été dépensés. L'apéro de rentrée a aussi été moins déficitaire que prévu.

**Interdeps** Les 300 € de prévisionnel servent à combler le déficit potentiel des équipes des Interdeps. Cette année, les trois équipes étaient en bénéfice. Le bénéfice total a alors été reversé à la CSE.

**Repas de Noël** Un gros évènement pour Noël était envisagé au début de l'année, mais seul a eu lieu un repas dans un restaurant en partie financé par l'AEENSL.

**Interludes** Les Interludes étaient d'habitude organisées par le BDE. Depuis cette année c'est le Bureau Ludique qui s'en occupe, ce qui explique l'absence de dépenses.

## 2.5 Frais de fonctionnement

Ces dépenses sont uniquement liées au fonctionnement interne du BDE. La logistique contient l'assurance, la banque et l'achat de matériel divers tels qu'une carte d'impressions pour les ardoises, des classeurs pour la trésorerie etc. . .



La partie Festive correspond à l'entretien de la salle et la location de matériel à Grafity.

	Prévisionnel	Réel	Différence
<b>Reprographie</b>	5 000 €	2 307,16 €	+ 2 692,84 €
<b>Logistique</b>	3 500 €	3 238,70 €	+ 261,30 €
<b>Vols</b>	500 €	0 €	+ 500 €
<b>Festive</b>	1 000 €	0 €	+ 1 000 €
<b>Total</b>	10 000 €	5 545,86 €	+ 4 453,14 €

Tableau 6 – Bilan des frais de fonctionnement

**Reprographie** La somme dans le prévisionnel avait été relevée à cause de grosses factures non payées durant le mandat Quokka, notamment celles de la Tartine. L'opacité des factures de reprographie et les délais de réception de celles-ci empêchent d'expliquer une telle différence.

**Vols** Cette année est une des rares où aucun vol particulier n'a été à déplorer dans les locaux de l'AEENSL.

**Festive** Suite à un manque de réponses de Grafity, rien n'a pu être dépensé pour le moment. De plus, ce budget est désormais entièrement géré par la Zicbis, et fera par la suite partie du budget Zicbis.

## 2.6 Clubs

Durant le premier CA du mandat a ont été votés les budgets annuels des clubs. Chaque club était ensuite libre de demander des subventions exceptionnelles qui seraient votées aux prochains CA.

	Prévisionnel	Réel	Différence
<b>Budgets Annuels</b>	10 000 €	9 083,82 €	+ 916,18 €
<b>Subventions Exceptionnelles</b>	3 000 €	3 050 €	- 50 €

Tableau 7 – Bilan des dépenses des clubs

**Budget Annuel** La différence pour le budget annuel est dû à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les anciens "clubs ludiques" qui ne font désormais plus partie du BDE avaient demandé un budget annuel, mais n'ont rien dépensé suite à leur départ, économisant autour de 500 € au BDE. Ensuite il y a les clubs de catégorie 2 qui ont un compte à part et à qui le BDE donne juste une subvention. Ces clubs ne sont pas à l'équilibre sur tout les mandats. On notera notamment la fanfare avec plus de 1 000 € de bénéfices et le club rock avec un peu de déficit.



**Subventions** Les clubs ayant demandé des subventions exceptionnelles sont la Zicbis, pour l'achat d'une table de mixage, le Club'ouf pour l'achat de matériel culinaire, ainsi que Van'HoutENS, le club Œnologie et le club Jeux Vidéos qui n'avaient pas eu de budget annuel.

## 2.7 Divers

Il s'agit ici des transactions apparaissant dans le prévisionnel mais ne rentrant pas vraiment dans des catégories particulières. La subvention Foyer/K-Fêt correspond à un petit renflouement effectué chaque année pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Les Goodies correspondent principalement aux pulls, t-shirt et joggings, mais aussi tout les biens vendus au local BDE tels que les stickers et les yearbooks.

	Prévisionnel	Réel	Différence
<b>Subvention Kfet/Foyer</b>	800 €	800 €	0 €
<b>Goodies</b>	0 €	4 381 €	-4 381 €
<b>Plaquettes Oméga</b>	150 €	86,11 €	+ 64,89 €
<b>Total</b>	950 €	5 267,11 €	-4 317 €

Tableau 8 – Dépenses diverses

**Goodies** Le prévisionnel nul vient du fait que les goodies sont censés être à l'équilibre puisque le BDE les revend au prix de vente du fabriquant (généralement arrondi à l'euro supérieur). Ici les dernières commandes n'ont pas été écoulées, probablement à cause de l'absence d'interENS, qui sont souvent la source d'une grosse vague d'achats. Cela s'explique aussi par la diversification des modèles de Goodies, augmentant les stocks présents au local BDE, ce qui représente de l'argent dormant.

## 2.8 Autre

Certaines transactions ne correspondent pas réellement au mandat Bilby, elles sont résumées ici :

- Pré-inscriptions WEI 2020 : + 14 925 €
- Transactions pour le mandat Quokka (en retard) : + 93,03 €
- Transactions pour le mandat Gorfou (très en retard) : + 13,72 €
- Subvention ENS du mandat Quokka : + 14 950 €
- Renflouement compte Foyer : - 5 000 €
- Dons soirée Vieilleux : 58 € (pour un total de 765,42 € cumulés avec le mandat précédent)

**Commentaire** Le renflouement du compte du Foyer est dû aux difficultés financières rencontrées par Foyer et la K-fêt (voir partie 3.6). Le fond de roulement étant trop bas pour faire des commandes, il a fallu temporairement le renflouer. Ces fonds sont voués à revenir dès que les finances seront stables.

Pour la Soirée Vieilleux, des goodies étaient toujours vendus à prix libre enfin de faire une enveloppe pour la prochaine occurrence. Cette enveloppe est à mettre à jour après chaque mandat.



## 2.9 Bilan

Durant la totalité du mandat, autour de 250 000 € ont été dépensés pour 275 000 € récoltés. Ces sommes conséquentes sont la raison pour laquelle les variations avec le prévisionnels sont importantes. C'est pour cette raison qu'il faut être attentif avec le prévisionnel et limiter le plus possible les déficits.

Les chiffres ici présents donne un mandat bénéficiaire de **5 385 €**. Ce chiffre provient d'un calcul prenant aussi en compte certaines transactions n'ayant pas encore eu lieu et en retirant les transactions ne provenant pas vraiment de ce mandat. D'autres calculs seraient justifiables et donneraient probablement des résultats différents.



### 3 Vice-trésorerie (Foyer, K-Fêt)

Ce bilan tient compte des activités de vice-trésorerie du mandat Bilby, du 01 avril 2019 au 21 mars 2020. Tous les montants précis sont rassemblés dans un tableur bilan disponible sur demande au vice-trésorier Bilby à [geoffrey.groslambert@ens-lyon.fr](mailto:geoffrey.groslambert@ens-lyon.fr). Ce bilan a été approuvé par l'équipe des Responsables Foyer et l'équipe des Responsables K-Fêt (abrégés respectivement RF et RK).

**Important :** Les bilans dans les parties 3.1 et 3.2 sont annoncés avec des totaux réels et corrigés. Le total réel correspond à l'ensemble des mouvements effectivement traités lors du mandat. Sont inclus des dépenses ne dépendant pas du mandat Bilby et des financements exceptionnels à rendre au BDE. Tous ces mouvements ne participent pas à l'équilibre dû au mandat Bilby et sont donc retranchés pour conduire au total corrigé du mandat. Ce total n'a pour seul objectif que de rendre compte de l'équilibre effectif du mandat.

**Ardoises de soirées :** Comme expliqué dans le bilan moral, la Vice-trésorerie peut mettre à disposition les ardoises pour permettre aux utilisateur·ice·s de consommer lors d'évènements. Les recettes par ardoises reviennent à l'organisateur·ice et lui sont reversées. Bien qu'il s'agisse en réalité d'un report de recettes, par commodité nous considérerons qu'il s'agit d'une dépense.

#### 3.1 Dépenses

Le total des dépenses s'élève à **110 305,17 €**, répartis comme suit :

<b>Total réel</b>	<b>110 305,17 €</b>		
Factures boissons	79 328,61 €	71%	Foyer
Ardoises soirées	15 455,30 €	14%	
Factures miams et café	15 431,87 €	14%	
Investissements	1 089,03 €	1%	K-Fêt
<b>Total corrigé</b>	<b>97 250,61 €</b>		

Tableau 9 – Tableau de répartition par type de dépense et lieu bénéficiaire de la dépense

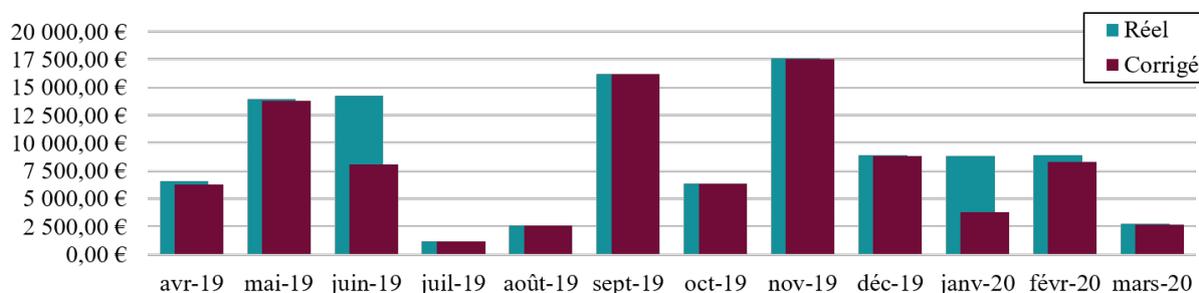


Figure 1 – Répartition mensuelle des dépenses

#### Commentaires



- Des factures en retard du mandat précédent ont du être payées en juin et en janvier. Cela a surtout été problématique pour le fond de roulement en janvier (voir partie 3.6).
- Durant la période de congés universitaire de juillet et août, peu de commandes ont été effectuées de part l'activité réduite. Cependant, afin d'amortir les dépenses de septembre pour l'intégration, il semble judicieux à l'avenir de répartir les commandes visant à faire les stocks sur les mois de juillet et août où les dépenses sont relativement réduites.
- Certaines commandes du mois de novembre n'étaient pas nécessaires au vu des stocks du Foyer. Ce pic de dépenses a conduit à une diminution du fond de roulement. Il faudra à l'avenir mieux gérer les stocks, ce qui passe par plus de communication avec les RF.

Les boissons (bières et softs) constituent la majeure partie des dépenses. Les ardoises de soirées est une source de dépenses à ne pas négliger car d'importance comparable à celle des miams et café. Notons également le montant élevé des investissements courants de fonctionnement (matériel, micro-onde, entretien) au cours du mandat.

### 3.2 Recettes

Le total des recettes s'élève à **103 083,94 €**, répartis comme suit :

<b>Total réel</b>	<b>103 308,94 €</b>	
Liquide et chèques	70 099,87 €	68%
Virements	27 549,07 €	28%
Subventions	5 800,00 €	6%
<b>Total corrigé</b>	<b>98 308,94 €</b>	

Tableau 10 – Tableau de répartition par type de recette

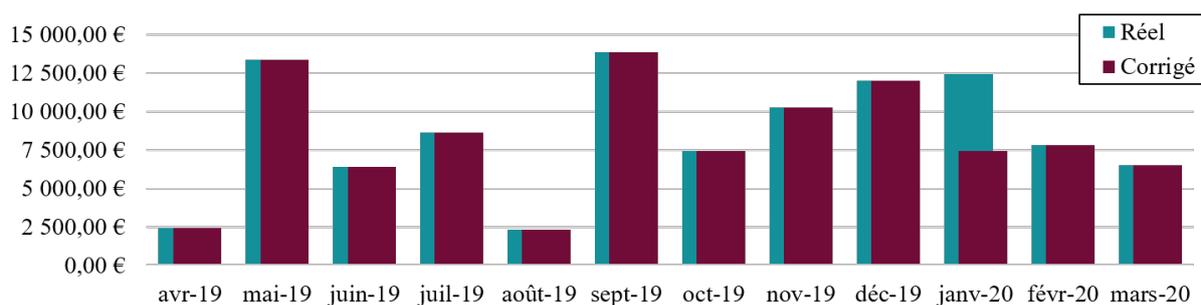


Figure 2 – Répartition mensuelle des recettes

#### Commentaires

- Le pic de mai s'explique par le vidage des coffres qui n'avaient pas été fait dès le début du mandat par défaut d'accès.
- Le pic de septembre est le résultat de la somme des rechargements pour le WEI (rappelons qu'une ardoise négative est requise pour partir) et d'ouverture d'ardoises pour les primos.



- Une subvention exceptionnelle du BDE de 5 000 € a été accordée en janvier pour reconstituer le fond de roulement, ce qui explique la différence réel/corrigé.

La principale source de revenus provient des rechargements d'ardoise. Ce bilan démontre une fois de plus l'importance pour les utilisateur·ices de garder une ardoise négative et de payer une ardoise positive le cas échéant. **Les ardoises positives privent le Foyer et la K-Fêt de fond de roulement.** Les rechargements en liquide ou chèque sont majoritaires par rapport aux rechargement par virement bancaire. 725 rechargements par virement ont été traités au cours du mandat.

Notons enfin les subventions allouées par le BDE, s'élevant à 800 € pour le Foyer et 500 € pour la K-Fêt. La subvention exceptionnelle s'élève à 5 000 €, comme expliqué partie 3.6.

### 3.3 Patrimoine : ressources bancaires et stocks

Le compte AEENSL Foyer était crédité de **18 884,72 €** en début de mandat. Ce solde élevé s'explique par l'absence de paiement des échéances contractées sur le mandat précédent, ainsi que par des stocks quasiment vides.

Une mise en demeure de Fountain (fournisseur de café pour le Foyer) a du être traitée en avril. Pour les fournisseurs de boissons, 6 128,72 € étaient dûs à Murgier (payés en juin) et 5 084,61 € à Audebert Boissons (payés en janvier). Tous ces facteurs ont réduit considérablement le patrimoine financier du compte bancaire.

Le mandat de vice-trésorerie Bilby s'achève avec un solde comptable de **12 854,28 €** au 21 mars 2020. L'évolution du solde est donnée Figure 3.

Les stocks en réserve sont actuellement à un niveau élevé du fait d'un nombre important de commandes effectuées dernièrement, ce qui a contribué au manque de fond de roulement, amenant à la subvention exceptionnelle décrite plus haut. Par manque de temps vis-à-vis de la fermeture de l'école et au vu des circonstances exceptionnelles, il nous a été impossible d'évaluer précisément la valeur des stocks (réserve du Foyer, Thèk).  
Valeur estimée pour les boissons : 2 500 à 4 000 €.  
Valeur estimée pour les miams : 400 à 500 €.

### 3.4 Bilan

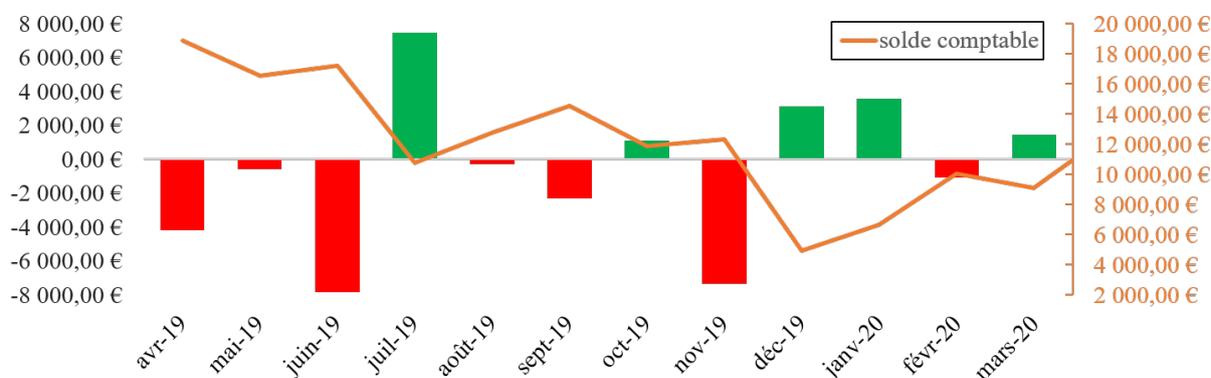


Figure 3 – Équilibre mensuel (recettes–dépenses) et solde du compte AEENSL Foyer ; valeurs relevées le premier de chaque mois, sauf fin de mandat (21/03/2020)



Le graphique ci-dessus compare l'équilibre financier avec le solde du compte bancaire. L'équilibre n'est pas toujours exactement corrélé avec les mouvements bancaires à cause du délai de certaines transactions (virement, encaissement de chèques). Une erreur est ainsi commise chaque mois (voir le paragraphe Erreurs).

Ces données sont à comparer aux évolutions mensuelles des dépenses et des recettes (Figure 1 et 2).

**Erreurs** Une étude statistique sur l'erreur commise chaque mois a été réalisée. On définit l'erreur sur un mois comme la différence entre la différence recettes–dépenses et la différence de solde fin–début du mois. La moyenne sur 12 mois est de 1 412,34 € pour un écart-type de 1 438,10 €.

Ces erreurs comprennent également des erreurs de comptabilité qui, sur l'ensemble du mandat, s'élèvent à + 179,02 €<sup>1</sup>.

Totaux	Corrigé	Réel	Solde comptable	
Dépenses	110 305,17 €	97 250,61 €	18 884,72 €	Début de mandat
Recettes	103 308,94 €	98 308,94 €	12 854,28 €	Fin de mandat
Équilibre	+ 1 198,33 €	− 6 856,23 €	− 6 684,14 €	Différence
		+ 179,02 €		Erreur (● - ●)

Tableau 11 – Bilan des totaux et différences

### Résumé

- Sur l'équilibre réel, le mandat Bilby est déficitaire : — 6 856,23 €.
- Cet équilibre diffère avec le compte bancaire d'une erreur de 179,02 €.
- Sur l'équilibre corrigé, le mandat Bilby est bénéficiaire : 1 198,33 €.

En conclusion, la vice-trésorerie Bilby a réalisé 1 198,33 € de bénéfices sur la seule contribution de son mandat.

## 3.5 Ardoises

L'évolution des ardoises est présentée ci-dessous Figure 4. La contribution de l'ardoise Anonyme a été enlevée de ces montants, étant en permanence positive. Pour rappel, cette ardoise sert à comptabiliser les consommations des utilisateur·ices ne possédant pas d'ardoise.

**Commentaires** Le total des ardoises est négatif, ce qui signifie qu'il y a plus d'ardoises négatives que positives en terme de montant crédité. Les rechargements pré-WEI sont responsables du creux d'octobre, mais on observe une recrudescence des ardoises positives sur les mois d'octobre et novembre. En collaboration avec les RF et les RK, une opération de sensibilisation de grande envergure au sujet des ardoises positives a été menée, ce qui conduit à la diminution observée entre décembre et mars.

1. Une erreur positive signifie qu'il y a plus de sous qu'il ne devrait en avoir sur le compte bancaire.



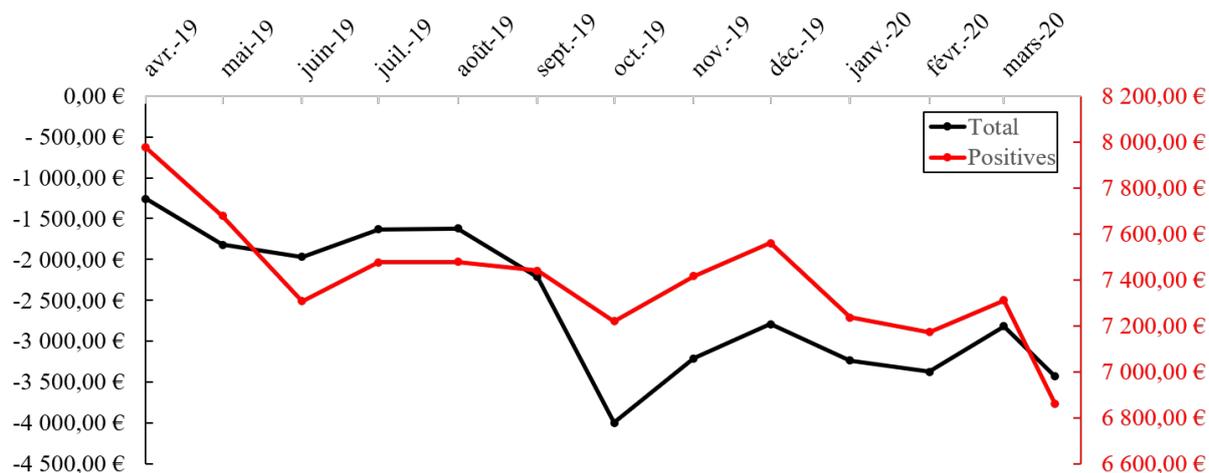


Figure 4 – Évolution du total de toutes les ardoises et du total des ardoises positives ; valeurs relevées le premier de chaque mois

**Bilan** Au total sur l'ensemble du mandat :

- les ardoises ont été rechargées de 2 176,08 € ;
- les ardoises positives ont diminué de 1 117,14 € ;
- le total des ardoises positives s'élève encore à 6 860,00 €.

Dans l'ensemble, les ardoises ont été rechargées et les ardoises positives ont diminué, ce dont nous nous félicitons. En revanche, nous déplorons encore de trop nombreuses ardoises positives, dont le montant total est encore trop élevé.

### 3.6 Difficultés financières

Comme nous l'avons mentionné dans les parties précédentes, la vice-trésorerie Bilby a dû faire face à des difficultés financières au mois de novembre. Ceci est le résultat de 3 facteurs concordants :

- le paiement d'échéances imprévues, dûes au mandat précédent ;
- une rescrudescence des ardoises positives ;
- la grande quantité de commandes effectuées.

Le fond de roulement s'est vu réduit à moins de 3 000 € sur les mois de novembre et décembre, empêchant un approvisionnement efficace.

L'arrivée inattendue de factures au mois de janvier a réduit ce fond à néant. Après discussion avec les RF et la trésorerie du BDE, il a été décidé que le BDE verserait une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 €. Cette subvention a vocation à être remboursée au BDE par le prochain mandat.

